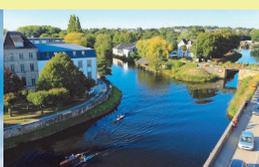


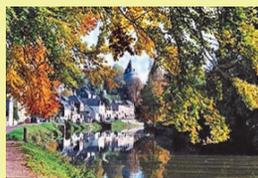
Bulletin n° 56 - juin 2017



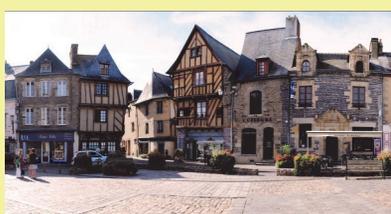
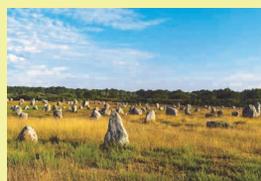
**Profitons de l'été,
de notre beau département,
de ses nombreux événements
culturels et sportifs !**



Fêtes Historiques de Vannes,
Festival Label'zic à Malansac,
Festival Interceltique de Lorient,
Festival Photo à la Gacilly,
Fêtes d'Arvor,



Exposition à Kerguéhennec,
Détour d'Art à Auray (11 chapelles),
Grand Prix de Plouay,
Festival du film insulaire à Groix,
Festival International Bretagne Sud
à Damgan,
Triomphe des Ecoles de St-Cyr
Coëtquidan, etc...



Sommaire

Les galettes des Rois	P3
L'Assemblée Départementale	P4
Le site de l'ANR56	P5
Portrait de Marie-Thérèse et Francis	P6
Une journée à Fougères	P7
Balades en Morbihan	P8
Prévention routière	P9
CSF aide aux familles	P10
Les Amis du jeudi et Maria la Potiane	P11
La chanson des randonneurs	P12

s'informer - se défendre - se retrouver - s'entraider - se prémunir

Pour contacter l'ANR un seul numéro

02 97 66 08 73

Ce numéro constitue un lien permanent qui offre à tous les adhérents la possibilité d'être en contact avec le Siège de l'ANR, à Séné.



L'été, les vacances, cette saison nous l'attendons tous avec impatience après une actualité difficile que nous ne pouvons ignorer. Les attentats, l'actualité politique de ces derniers mois ont été des sources d'inquiétude et de fortes interrogations. La météo capricieuse de ce printemps a aussi contrarié les jardiniers.

Nous aspirons à des moments légers, des soirées qui n'en finissent pas, des moments de bonheur et de retrouvailles avec nos familles et nos amis.

Ce magazine de juin a une saveur particulière car notre écho du Mor-Bihan porte le numéro 56. Pour cette occasion, notre belle revue retrace les six premiers mois de l'année. Et les activités ont été nombreuses et variées.

Tout d'abord un moment fort, au mois de mars avec l'Assemblée Départementale où nous vous rendons compte du travail accompli : les comptes, les voyages, les sorties, les randonnées et les actions diverses. C'est un moment convivial d'échanges et de retrouvailles.

Vous en trouverez un condensé dans ce numéro 56. Un grand merci aux personnes présentes et à toute l'équipe. Un clin d'œil sur les rendez-vous gourmands et festifs des galettes des rois, les photos et les reportages nous font revivre les moments forts de toutes ces sorties.

Je vous souhaite à tous un bel été ensoleillé.



1927-2017

**L'ANR fête ses
90 ans**

AMICALE-VIE



Amicale-Vie, garantie par la CNP, est le service « plus » de l'ANR : un capital-décès à cotisation attractive et aux modalités d'inscription et d'attribution simples qui permettra d'allouer à vos proches un capital-décès hors succession, exonéré d'impôt de droits de succession (selon la loi de Finances en vigueur).

Deux conditions pour adhérer : être adhérent(e) à l'ANR et être âgé(e) de moins de 76 ans. Amicale-Vie est aussi un fonds social de solidarité doté de 20 000 €, réservé aux adhérents confrontés aux aléas de la vie.

UNIQUE DEPUIS 55 ANS, UNE OFFRE ANNIVERSAIRE EXCEPTIONNELLE

5 MOIS GRATUITS DE COTISATION

Ne manquez pas cette opportunité. Contacts :

Paul Lasquelles - 02 97 66 50 94 Mail: pau-l-asquelec@orange.fr ou

Alain Tréhorel - 02 97 47 04 56

L'AMICALE-VIE, C'EST VOTRE TRANQUILLITÉ DANS LA LIBERTÉ.
PENSEZ-Y, après 75 ans révolus c'est trop tard!

Les galettes, un moment de partage toujours fort apprécié

Daniel Héricher

C'est toujours avec bonne humeur et avec grand plaisir que les adhérents (les plus gourmands ?) se retrouvent pour ces moments de partage, sur les quatre secteurs du Morbihan. Suivant le lieu et les compétences présentes ce fut tantôt des danses au son de l'accordéoniste ANR, tantôt des chansons et partout le plaisir de gagner, au milieu des rires, les nombreux lots. Partout les galettes, chocolats, petits gâteaux, les boissons qui accompagnaient, ainsi que le café furent appréciés.

Une belle participation est venue récompensée aussi bien les organisateurs, que ceux qui ont préparé les salles, ainsi que les animateurs des lotos ou loteries qui tous ont eu à cœur de réussir ces rencontres. Qu'ils en soient ici remerciés !



Au village vacances Keravel à Erdeven, près de 200 personnes sont présentes à l'Assemblée Départementale de l'Association Nationale des Retraités de La Poste et Orange du Morbihan (ANR 56). Michèle Le Goff représente le Bureau national de l'ANR. Christiane Moreau, Présidente de l'ANR56 et Maryannick Neuder, Responsable Communication, animent la séance avec brio.



L'ANR 56 : une association très active !

La séance débute par un diaporama qui reprend toutes les activités de l'ANR56. Encore « bravo » à Maryannick Neuder qui l'a préparé. Christiane soumet aux participants le compte-rendu de l'Assemblée Départementale 2016. Approbation à l'unanimité. Après le salut à la mémoire de nos chers disparus, elle commence par le rapport moral en donnant le chiffre de 1 200 adhérents répartis entre 633 femmes et 567 hommes. Marie-Claire Huet, trésorière de l'association, présente le rapport financier : 14 112 € pour les produits, 12 392 € pour les charges pour un résultat de 1 720€. Lucien Le Corre, vérificateur aux comptes, demande le quitus et félicite grandement la trésorière pour le sérieux de sa gestion. Quitus accordé. Les rapports moral et financier sont approuvés.

La Présidente présente les responsables des multiples activités au sein de l'ANR56 : Lucienne Courric pour le prêt de livres, elle-même pour ARDOIZ, Cécile Le Visage pour les colis de Noël, Marie-Claire Huet pour l'envoi des cartes anniversaire, Martine Tréhorel pour la revue, Paul Lasquelles et Jacques Bizet pour les ateliers informatiques et la transmission des nombreux messages, Daniel Auger pour Allons d'ANseR, Paul Lasquelles et ses bénévoles pour la mise sous pli, Denis Ritchen pour le Club d'Investissement d'Orient, Michel François pour la prévention routière, Jo Derriant et son équipe pour les permanences à Séné, Daniel Hélicher pour le site Internet. (Détail à consulter sur le site ANR56m.fr). Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Francis Courric, en charge de l'activité sociale, indique que 545 aides ont été apportées pour l'information et/ou démarches, 464 actions ont été menées vers les anciens et 150 visites ont été effectuées, un chiffre en baisse par rapport à 2015. « *Il nous faut trouver des pistes pour aller vers plus de visites aux personnes isolées, déclare-t-il. Aussi ai-je pris contact, dans le cadre de Monalisa, avec André Ardeven, président de l'ADMR 56.* »

Paul Lasquelles intervient ensuite pour présenter Amicale-Vie : « *Se prémunir est l'un des objectifs inscrits parmi les actions conduites par l'ANR* ».

Jean-Christophe Le Pivert, Responsable Courrier-Colis Réseau La Poste Ouest-Bretagne, présente Ardoiz, une tablette commercialisée par La Poste, accessible pour celles et ceux qui ne sont pas encore des « geeks ».

Au cours d'une pause de 15 mn, Maria la Potiane, adhérente à l'ANR56, nous conte avec brio et malice, quelques histoires...



Michèle le Goff, relayant les préoccupations du Bureau national, aborde l'ouverture de l'ANR, les retraites, la réversion, la revalorisation des pensions la Protection Sociale, la Loi ASV, MONALISA, dossier dont elle a la charge au niveau du Siège. « *Très belle Assemblée, très belle équipe, excellent climat. L'animation de l'Assemblée Départementale à deux personnes, la présidente et la responsable communication, a donné beaucoup de dynamisme à la réunion, affirme-t-elle, très impressionnée par l'énergie de l'ANR56 et ses nombreuses activités.* »



Vitaline Pigeon, Amitié PTT et Sarah Outil, APCLD, présentent l'intérêt pour tous d'une bonne nutrition, d'une activité physique régulière et d'un bon sommeil. Lucien Le Corre représentant les Anciens Combattants expose l'importance de se faire connaître auprès de l'association afin de bénéficier des avantages possibles.

Enfin, Christiane remercie Pascale Tamic, secrétaire de l'association, pour l'organisation de cette Assemblée, Dominique Marche pour la gestion des fichiers, et tous les participants. Les candidatures de 4 personnes souhaitant intégrer le comité : Colette Cailleau, Daniel Auger, Alain et Martine Tréhorel, soumises au vote de l'assemblée, sont approuvées à l'unanimité.

Les danseuses et danseurs emmenés par Daniel Auger de la section « Allons Danser » clôturent la séance.



L'Assemblée Départementale terminée, les participants se sont dirigés vers le restaurant où ils ont pu retrouver leurs « collègues » et apprécier un menu bien choisi. Ceux qui le voulaient pouvaient ensuite aller danser. Ambiance sympathique !



Connectez-vous via ANR56m.fr, le site de l'ANR56 !

**Vous voulez savoir ce qui s'est passé ou ce qui est prévu, voir les photos des sorties ?
Inscrivez-vous sur le site de l'ANR56 ! Pourquoi ?**

- Pour recevoir le bulletin qui vous informera des dernières mises en ligne **en dehors de toute connexion au site**, une information destinée aux adhérents enregistrés (c'est par le biais de l'enregistrement que le site récupère l'adresse mail),
- Les adhérents enregistrés peuvent s'inscrire à un événement paru à l'agenda (si l'évènement ouvre l'inscription via le site), Recevoir une habilitation à des droits plus étendus. La totalité des activités de l'association est accessible aux seuls adhérents de l'ANR56.



**C'est simple :
ANR56m.fr**

Adhérents ANR56

Mieux profiter du site
3 documents importants

Enregistrement sur le site :

- pourquoi ?
- comment ?

Dernières mises en ligne

Le bulletin

- "anr56M-Infos" vous informe



Cliquez sur **photos** et vous aurez accès à la galerie mise à jour avec les photos transmises à Daniel Héricher, le Webmaster du site.

Cliquez sur les dates colorées de l'agenda

Le bonheur, où est-il ? Une grande partie se trouve au sein de l'ANR 56, Marie-Thé et Francis Lopez en sont persuadés ! Ils organisent toutes les sorties d'une journée ou d'une semaine dans ce seul but.

Marie-Thé et Francis, organisateurs de voyage

Sylvie Cario

Véritable roman d'amour d'un couple qui se rencontre lors d'un stage de ski de l'ASPTT Paris : Marie-Thérèse, l'Inguinieloise, brigadière départementale, et Francis, un « hispano » normand, trieur de lettres au Centre de Tri à Paris Gare de Lyon, naturalisé breton depuis près de 50 ans. Le ski, ils n'ont jamais cessé de le pratiquer. Francis a une culture purement associative, le foot en particulier. Marie-Thé, férue de jardinage, l'a rejoint dans ses engagements.



Après 25 ans de travail en commun à l'agence France Télécom de Vannes, bénéficiant du CFC (Congé de Fin de Carrière), il fallait bien chasser l'oisiveté. Ils sont adhérents à l'ANR56 depuis 13 ans déjà. Francis rentre dans le comité tout de suite. Marie-Thé y entre plus tard reprenant le flambeau du regretté Maurice Manach. Autre flambeau celui de Guy Labbé qui lui lance un après-midi de randonnée, il y a 7 ans : « *C'est toi qui me succède !* »

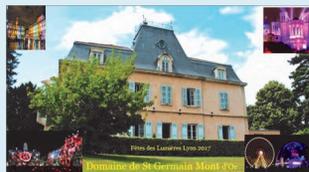
Lourdes successions avec deux modes de fonctionnement différents, journées « clé en main » pour Marie-Thérèse, gestion autonome pour Francis. Un même objectif pour eux qui ne se quittent pas : « *Nous avons de nombreux contacts avec les agences ou sociétés de tourisme pour déterminer des destinations ciblées plus d'un an à l'avance. Tirer les meilleurs prix pour permettre à tous de participer aux projets, c'est notre credo,* expliquent-ils. » Et subsiste toujours cette crainte que le nombre de participants soit insuffisant pour respecter les contrats signés avec les prestataires. « *Il est évident que cela réclame une gestion administrative et comptable rigoureuse et des saisies informatiques quasi quotidiennes. Le temps consacré à ces organisations aurait pu nous démotiver depuis belle lurette...* » affirme Francis.

Depuis 7 ans, Francis et Marie-Thérèse ont organisé des visites (Concarneau, Fougères), 12 séjours de moyenne et longue durée, de Landeda à l'Île Grande, du Var à la Dordogne cette année, en passant par le Pays Basque l'année passée, avec un groupe qui n'a jamais cessé de s'entendre et un plaisir non dissimulé de se retrouver aussi pour « la randonnée mensuelle. »

Leur bonheur à tous les deux : apporter le sourire à ceux qui les entourent.

« Le jeu en vaut la chandelle... »

Note de l'auteure : La préparation des sorties à la journée ou des séjours peut s'avérer un véritable casse-tête pour nos chers organisateurs ! Les aléas de la vie ne permettent pas toujours d'anticiper une annulation. Les listes d'attente permettent de palier les défections de dernière minute. Alors si vous vous êtes inscrits et qu'une autre opportunité s'est présentée, soyez chouettes de les prévenir suffisamment tôt ! La liste d'attente sera ainsi réactualisée et permettra de faire des heureux !



Francis et Marie-Thérèse ont prévu un voyage en décembre prochain «Nuit des Lumières», domaine de Saint Germain Monts d'Or. Pour l'heure, ce séjour affiche complet mais n'hésitez pas à vous inscrire : la liste d'attente est là pour leur permettre de vous appeler en cas de désistement de dernière minute.

Autre sortie à la journée, organisée par Marie-Thérèse et Francis, prévue le 15 septembre : voyage sur l'Odét. Vous trouverez l'annexe jointe au présent magazine. Inscrivez-vous vite **avant le 14 juillet.**



Jeudi 18 mai, 53 Morbihannais ont saisi l'occasion donnée par l'ANR56 en la personne de Marie-Thérèse Lopez, de découvrir la ville de Fougères, curieuse ville, située sur un promontoire rocheux dominant une vallée verdoyante occupée par un château tout aussi curieux..

Rien n'arrête les adhérents de l'ANR56, pas même la pluie !

Janine Antignac



A l'arrivée, un «petit train» attendait pour un grand tour des lieux (il pleuvait ... un peu, mais nous étions à l'abri) : la «ville haute» avec ses anciennes et belles maisons en pierre du pays, des fleurs le long des trottoirs et de beaux jardins (4 fleurs au concours national des villes fleuries), une vue très impressionnante de l'ensemble du château au fond de la vallée.



Puis a suivi la visite de ce monument historique et architectural remarquable. Situé sur une zone frontrière entre la Bretagne et le Royaume de France, construit à l'époque médiévale, évoluant entre le XII^e et le XV^e siècle, fin de l'indépendance de la Bretagne, il occupe un plateau de deux hectares, entouré actuellement de cours d'eau moins importants sans doute qu'autrefois. Passé la porte poterne, on se trouve sur une grande place autour de laquelle étaient édifiées des constructions abritant les maîtres des lieux, les guerriers, les réserves de nourriture, et bien sûr les serviteurs. Tout ce petit monde était bien à l'abri, mais pour se protéger des envahisseurs éventuels cette ville forteresse était dotée de 12 tours, encore présentes, d'où l'on pouvait «tirer à l'arbalète» ... Ce château reste unique en Europe pour son état de conservation et la compréhension de l'histoire du Moyen Age.



Retour en car dans la «ville haute» où nous attendait le personnel d'un restaurant haut de gamme et un repas à la hauteur de sa réputation. Il était presque 15 h.



Restait à visiter l'atelier-musée de l'Horlogerie. Un petit musée, au fond du magasin, où avec surprise on découvre, explications à l'appui, une collection de montres et horloges aux mécanismes des plus anciens aux plus sophistiqués, des pièces rares qui témoignent de la connaissance et de la passion du couple d'horlogers qui nous a accueillis.

Une journée bien remplie, dont chacun se souviendra. Merci Marie-Thé !



Le 31 mars, les randonneurs morbihannais se seront retrouvés pour parcourir 18 km de chemins creux. A l'ombre de Bieuzy-Lanvaux, le printemps a fait déjà des merveilles.

Dès que le printemps revient....

Francis Lopez

Le restaurant n'était pas le principal objectif de cette reprise des randonnées mensuelles. Néanmoins il a l'avantage de joindre l'effort physique à l'agréable. En préambule, «ceux qui marchent debout» avaient découvert les sentiers battus des hauteurs de la lande de Lanvaux. Un matin vivifiant, les joues se teignent de pourpre, les femmes s'embellissent, les hommes bourgeonnent le long de chemins abrités avec quelques montées dignes de massifs plus abrupts, mais tous s'accrochent.

Un Korrigan local, Jacques Le Norcy, nous aura permis aussi de ne pas nous perdre. Notre doyenne, notre mascotte avec ses bientôt 90 printemps, ne souffre pas plus que ses compères et finira le parcours. Bravo !



Embarquement à Port-Blanc, destination l'Île-aux-Moines, le 28 avril 10h, pour une cinquantaine d'adhérents ANR56 partis pour une journée de balade. A l'arrivée sur l'île, deux groupes se forment pour emprunter l'un des deux circuits (de difficultés différentes) que Sylvie Cario et Christiane Moreau ont concoctés.

Tous à l'Île aux Moines

Les promeneurs du groupe guidé par Christiane partent d'un pas tranquille, direction la pointe du Trec'h, empruntant un petit sentier entre les maisons typiques aux jardins fleuris. Après un petit raidillon, les voici à la chapelle Notre-Dame d'Espérance, chapelle du XIX^e dédiée à la Vierge protectrice des marins offrant ses nombreux tableaux de navires et bateaux, ses ex-voto marins sous une voûte en forme de coque de bateau renversée. *«Après cette courte halte, nous repartons vers le majestueux calvaire du Trec'h, explique Christiane. De magnifiques paysages s'offrent à nous, une vue sur l'île Holavre.»* Puis direction l'église St Michel, qui nous accueille en sonnant midi à toutes volées, en passant par les chantiers ostréicoles de Beg-Moussir. Construite en 1825, son clocher a la forme d'une croix latine, une tour carrée sans flèche. Une visite s'impose pour admirer les ex-voto et les vitraux dont celui qui représente Saint Arthur, roi légendaire de La Table Ronde.



C'est l'heure du pique-nique. marcheurs et promeneurs se retrouvent à la plage de Port Miquel sous un beau soleil devant l'île d'Arz. L'après-midi, ils font trajet commun vers Kergonan et le Crom'lech. Après la visite du site, retour vers le quai d'embarquement en passant par le bord de mer, les pittoresques cabines de plage et le Bois d'Amour.

En attendant le bateau du retour, les promeneurs prennent une collation, jus de fruit et gâteaux que Sylvie, habitante de l'île en charge des emplettes, avait descendus jusqu'au port dans sa « charrette », élément indispensable sur cette île.



Dans le cycle d'information à la prévention routière, l'ANR56 proposait cette année la présentation du constat amiable. Le 18 avril 2017 à Vannes et le 21 avril à Quéven, une trentaine de membres de l'association pour chaque session ont suivi avec beaucoup d'attention cette réunion.



Bien remplir son constat amiable en cas d'accident : une nécessité absolue !

Michel François

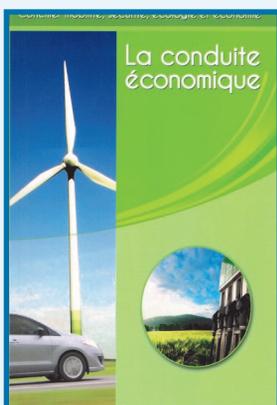
En préambule, présentation du livret sur la conduite économique. « Ces notions sont désormais au programme des apprentis conducteurs dans les auto-écoles. Mais il est très peu probable que les retraités, que nous sommes, en ayons bénéficié, d'où l'intérêt de cette présentation. L'éco-conduite renferme en elle-même deux notions : économie (essentiellement de carburant) et écologie en minimisant les rejets nocifs pour notre planète, donc pour nous-mêmes et les générations futures. »

Le cœur de ces réunions reste néanmoins le constat amiable. C'est avec brio et pédagogie, que Chantal de la Prévention Routière de Vannes nous en révèle toutes les subtilités. « Le formulaire doit être correctement rempli afin de préserver nos droits en cas d'accident. Pour la majorité d'entre nous, ces informations sont inédites. » Chantal a exercé pendant 35 ans dans une compagnie d'assurances sur les dossiers d'accidents matériels et corporels. Elle possède une expertise précieuse dont elle fait profiter l'assemblée avec gentillesse. Nos adhérents ont montré leur intérêt en posant de nombreuses questions.

Merci à la Prévention Routière, merci à Chantal, même si nous préférons éviter d'avoir à mettre en pratique ses précieux enseignements. Remerciements également à Jean-Marie Heliot, délégué de l'ANS-GMF chargé de mission GMF, qui a donné les formulaires de constat amiable bien utiles pour suivre les explications de Chantal.

Parmi les précieux conseils de Chantal, il faut citer :

- ☞ Nous avons 48 heures pour déclarer un dommage corporel après avoir vu un médecin, ne pas hésiter à signaler une douleur, des dégâts peuvent survenir beaucoup plus tard (exemple sur les cartilages)
- ☞ Accepter toutes prescriptions médicamenteuses (même si vous en avez à la maison), cela servira de preuve lors d'une expertise
- ☞ Il n'y a pas d'importance à la dénomination du conducteur A ou B
- ☞ Ne pas signer le constat tant que l'autre partie n'a pas rempli son côté
- ☞ Surtout remplir le constat en ayant à l'esprit qu'il faut reporter les éléments à l'instant du choc et non pas avant ou après. Par exemple si vous venez de sortir d'un stationnement, si l'action est terminée, ne surtout pas mettre sur le constat « je quittais un stationnement »
- ☞ Ne pas oublier de rayer la mention inutile, notamment pour la case stationnement ou à l'arrêt : à l'arrêt le moteur tourne. Selon les circonstances, vous pouvez ou non être mis en cause.





La Confédération Syndicale des Familles du Morbihan est une association de défense des consommateurs, des locataires et familiale, dont le siège départemental se situe à Lorient, Maison de la Famille au 2 rue Professeur Mazé.

Tel : 02 97 21 56 26

www.lacsf56.org ou udcsf56@la-csf.org

Ses activités

☛ Défense des Consommateurs

Permanences, règlement des litiges : assurance, banque, crédit, achat, téléphonie, véhicule, énergie...
Prévention et accompagnement du surendettement : constitution des dossiers et suivi des procédures.

☛ Défense des locataires (privé et bailleurs sociaux)

Règlement des litiges : contrat de bail, loyers, état des lieux....

Prévention des expulsions

Contrôle des charges

Groupement de locataires

Action d'information, d'animation....

☛ Accompagnement des locataires en situation de non décence et d'insalubrité

Permanences dans les principales villes du département : Auray, Lorient, Vannes et Pontivy

Visite à domicile, repérage, accompagnement dans les démarches envers le bailleur.

☛ Association familiale

Ateliers Santé

Famille et éducation

Ateliers d'alphabétisation sur Lanester.

Lieux de permanences dans le Morbihan

Vannes :

Maison de la famille - 47 rue Ferdinand Le Dressay, le lundi de 14h à 17h

Maison des associations - 31 rue Guillaume Le Bartz, le mercredi et vendredi de 14h à 17h

Tél : 06 03 87 38 72 ou 02 97 47 15 50

Lorient :

Maison de la famille - 2 rue Professeur Mazé : lundi et jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h00 -

Tél : 02 97 21 56 26 udcsf56@la-csf.org

Maison Quartier du Bois du Château : 1^{er} et 3^e lundi de 17h30 à 18h30

Maison PLL : lundi de 14h à 15h

Maison pour Tous de Kervénanec : les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h

Lanester :

1, place Penvern - Maison des associations - porte 4 Tél : 02 97 76 40 87

mardi : 9h à 12h, mercredi : 16h30 à 18h30, vendredi : 13h15 à 15h

Guidel :

12, place Polignac : lundi : 14h à 16h - Tél : 07 82 56 57 63

Auray :

14, rue des 3 Fontaines - salle D - Tél : 02 97 56 57 63

1^{er} et 3^e vendredi de 9h à 12h (spécial logement indécents) et le samedi de 10h à 11h30

Hennebont :

Maison pour tous – Parc de Kerbihan : un lundi sur deux hors vacances scolaires : 14h à 16h

Pontivy :

Consommation : 6, Quai du Plessis – Bât G : 1^{er} et 3^eme lundi de chaque mois

Logement : 3^eme vendredi de 18 h à 19 h – Tél : 02 97 27 34 70

N'hésitez pas à les contacter en cas de problème !

Les activités des ANR sont nombreuses et très diversifiées. Voyons ce qui se passe à Vannes. Il y a entre autres la pétanque. La section de L'ASPTT pétanque compte en son sein un groupe un peu particulier qui a pris pour nom : « Les Amis du jeudi ».



Lucien Le Corre

Créé par quelques amis à l'initiative de Jean Copine, ce groupe a voulu donner aux « anciens » devenus retraités, la possibilité de maintenir des liens. Composé principalement de retraités de La Poste et Orange dont la plupart sont membres de l'ANR mais aussi de membres extérieurs adoptés, d'origines diverses, le groupe compte une cinquantaine de joueurs. Suivant les principes fondateurs, il ne s'agit pas de compétition mais bien d'une rencontre amicale qui a lieu tous les jeudis après-midi à partir de 14h.

Bénéficiant des installations du site sportif de Luscanen, « Les Amis » disposent du jeudi après-midi pour les rencontres qui se déroulent tout au long de l'année : dans un boulo-drome couvert en hiver et à l'extérieur en été. L'organisation est exemplaire : on ne choisit pas son partenaire, c'est un planning préétabli qui détermine, selon le numéro tiré à l'arrivée, le nom de celui avec lequel on fait équipe. A chaque partie, c'est un nouveau tirage et on change de partenaire, une façon originale pour que tous les



joueurs se rencontrent et se connaissent mieux. Pas d'esprit de compétition, mais un classement final qui permet de mettre à l'honneur ceux qui obtiennent le plus de points. Et gare à la « Fanny », rires et quolibets fusent, mais comme ça arrive à tous, un jour ou l'autre, ça fait partie de l'ambiance.

A la fin de la journée, les joueurs se réunissent pour le pot de l'amitié. En outre, en cours d'année, sont organisés, avec les épouses, des repas, comme le Cochon Grillé, les Grillades, la Galette des Rois, tout cela dans une ambiance chaleureuse. Tout ceci fonctionne parfaitement grâce à quelques amis très dévoués : merci à Louis, René et à ceux qui assurent le bon déroulement des rencontres, Pierre, Berkman, Jean et quelques autres. Ils sont les dignes successeurs des pionniers de ces rencontres que sont Jean Copine, Roger Parent, André Bihouis, Francis Le Pipec (récemment disparu), l'ami Gaby Gendre (dont le souvenir est toujours vivace), Jean Brissier (joueur assidu de 95 ans).

C'est l'état d'esprit qui est primordial dans ce groupe où compte avant tout, l'amitié et la convivialité. Vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Venez à Luscanen avant 14 heures le jeudi après-midi, vous serez les bienvenus !

Maria la Potiane, conteuse, a une devise : « Il faut garder une vision positive de sa vie ! »

Marie-Pierre Volant

Maria Provost, 92 ans, passionnée, attachante, toujours positive, est l'arrière-arrière petite-fille d'un braconnier, dit le mangeur de loup. Native de Saint-Jean-la-Poterie, elle y a toujours vécu et « quand les « bohémiens » s'installaient devant l'église, je rêvais d'être un jour saltimbanque, aller de ville en ville, rencontrer du monde et apprendre plein de choses ». Durant sa vie active, elle a travaillé aux Télécom à Redon. Au moment de la retraite, elle décide d'être conteuse. Elle fait une formation d'animatrice de gymnastique. « Il fallait que je bouge ». Elle suit également une formation à Paris à « L'Art du Conte » et y apprend l'essentiel de son savoir. Elle part sur les routes : Marseille, le Festival d'Avignon, Alès, au Canada, en Suisse et bien d'autres pays encore. Elle exerçait dans les écoles, les maisons de retraite, les centres de vacances et même les prisons. « Mais ce que j'ai préféré, confie-t-elle, c'était conter dans les randonnées nocturnes des bords de mer où l'on rencontre tant d'animaux vivants dans les marais. »

« Je suis en quelque sorte une marchande de bonheur, déclare-t-elle, et ça me plaît bien. »





Toujours heureux,
tels qu'au 25 février 1967,
jour où ils se sont dit « oui »,
Pierre et Madeleine LERAY,
ont fêté cette année leur
50 ans de mariage !

Félicitations !



Renée Forner, adhérente ANR56,
propose ce texte à fredonner ou à chanter à tue-
tête sur l'air de
« Le temps des cerises »

Quand nous jouions à la marelle,
Cerisiers roses et pommiers blancs,
Ni sacs à dos, mini-jumelles,
Mais nous nous marchions !

Dans l'Finistère en ribambelle
Nous accourons quand c'est l'instant
D'admirer toutes les fleurs nouvelles,
C'est le printemps !

Pays des Chouans, jolies chapelles,
Maisons fleuries, mer scintillant,
Picnics festifs, chaud aux aisselles,
Été présent !

Voyages en car, montagnes telles
Que tous les grimpent en transpirant,
Nous en prenons plein les pruneaux,
Vive le changement !

L'automne est là et ses châtaignes,
Sentiers trempés bien trop souvent,
Toujours présents, toujours fidèles,
Avec coupe-vents!

Même en hiver on se promène
En bande dans les rues de Lorient
Découvrant toutes ses venelles
Claquant des dents !

Finies les joies de la marelle
Nous, c'est la rando par tous les temps
En chantant une ritournelle
C'qu'on est contents !



Votre Partenaire
loisirs et
vacances

6 rue Marcellin Berthelot
BP 530
56019 Vannes Cedex
☎ 02 97 46 67 66
cos.azureva56@wanadoo.fr
Site : cos56-35.com

Le Cos du Morbihan et de l'Ille et Vilaine



propose aux personnels retraités
de La Poste et Orange
des avantages sur



LA POSTE

les loisirs, les spectacles, les vacances ...

Profitez de toutes nos réductions

Accrobranches, Bowling, Cinémas, Patinoires, Piscines,
Parcs de jeux, Musées, Aquarium, ... mais aussi, Dis-
neyland, Astérix, les Bateaux Parisiens, la Cité des
Sciences, Futuroscope,
Puy du Fou ...



Idées Cadeaux

Le COS vous propose de nom-
breuses idées cadeaux :
Passeport Gourmand - Passtime
- Wonderbox - Concerts ou
Spectacles - Soins en Institut
Bien-Être, Thalasso, Parfums,
Cosmétiques, Bijoux...

Envie de vous évader avec des remises ?

AVEC LE COS

Pour les équipements du COS,
réservez directement
votre location en nous contactant
au
02 97 46 67 66.



AVEC AZUREVA ET ODALYS

Pour tous renseignements, appelez au
02 97 46 67 66 ou consultez les sites
www.azureva-vacances.com et
www.odalys-vacances.com

AVEC NOS NOUVEAUX PARTENAIRES

Réservez votre séjour de détente à prix réduit.

Bénéficiez de 10% à 30% sur votre séjour en réservant avec le COS.



Pour plus d'informations
consultez
notre site internet
Cos56-35.com
ou contactez-nous au
02 97 46 67 66

Rédaction, administration : ANR du Morbihan BP 10039 56860 Séné tél : 02 97 66 08 73 site : ANR56m.fr

Ont contribué à l'élaboration de ce magazine :

Janine Antignac, Colette Cailleau, Sylvie Cario, Renée Forner, Marie-Thérèse Lopez, Noémie Lorgeoux,
Christiane Moreau, Martine Tréhorel, Marie-Pierre Volant, Jean-Michel Coyac, Daniel Hélicher, Jean-Luc Hillion,
Michel François, Paul Lasquelles, Lucien Le Corre, Loïc Le Bail, Francis Lopez, Alain Tréhorel.

Bulletin imprimé par IOV Communication, Parc de Botquelen 56610 Arradon